

Une aide à l'achat d'engrais azotés pour les agriculteurs



© 2026 Les Echos Publishing

Le 9 juillet dernier, la ministre de l'Agriculture a annoncé le déblocage d'une aide à l'achat d'engrais azotés au profit des exploitants agricoles. Doté d'une enveloppe globale de 145 M€ (107 M€ de fonds européens et 38 M€ de crédits nationaux), ce dispositif a pour objet d'encourager les agriculteurs à acheter des engrais dès maintenant pour sécuriser leurs prochains semis, et donc les récoltes 2027, dans un contexte de flambée des prix due au conflit au Moyen-Orient et au blocage du détroit d'Ormuz.

Le montant de l'aide s'établira à 50 € par tonne d'engrais azotés simples pour toutes les exploitations agricoles. Il sera porté à 70 € par tonne pour celles dont les dépenses d'engrais dépassent 10 % de leurs charges. Sachant que l'aide portera sur un volume maximum correspondant à la moitié des achats d'engrais azotés réalisés lors de l'exercice passé. Elle se déclenchera dès lors que le prix d'achat sera au moins de 750 € la tonne.

En pratique : l'aide pourra être demandée à compter du 1^{er} août prochain sur [le site de FranceAgriMer](#). Elle concernera les achats d'engrais réalisés entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2026, date à laquelle la situation sera réévaluée. Les versements auront lieu « dans les meilleurs délais ».

Un plan de soutien à la production d'engrais

Par ailleurs, les pouvoirs publics, par la voix du ministre délégué chargé de l'Industrie, ont annoncé la mise en place d'un plan de soutien à la production d'engrais décarbonés en France. Rappelons que la France importe aujourd'hui 70 % de ses engrais azotés. Doté de 2 milliards d'euros sur 10 ans, ce plan consiste en un programme d'investissements visant à augmenter de 20 % la production d'engrais sur le territoire national d'ici 2032. Trois sites industriels seraient d'ores et déjà prêts à démarrer la production.

Les pouvoirs publics entendent également réduire l'usage des engrais en encourageant l'utilisation d'outils permettant aux exploitants d'adapter au plus juste leurs apports en engrais, l'extension des cultures de légumineuses, moins gourmandes en azote, et le développement des alternatives aux engrais minéraux fossiles (biodéchets, déjections d'élevage).